



VACANCES D'AUTOMNE 2026 - GRILLE TARIFAIRE DES ACCUEILS DE LOISIRS

CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL : Prendre les revenus "avant abattements" (salaires, pensions alimentaires, revenus commerciaux et fonciers)

figurant sur votre avis d'imposition 2025 (sur les revenus 2024), y ajouter les Allocations Familiales annuelles, le total est à diviser par le nombre de personnes composant le foyer fiscal. Pour les familles monoparentales ou avec un enfant reconnu handicapé : rajouter une personne.

B O N D U I S	QUOTIENT FAMILIAL ANNUEL		Garderies matin (à l'unité) 7h30-8h30	Accueil à la journée 8h30 - 12h00/13h30-16h30	Encadrement repas (la réservation du repas reste à faire auprès de la ville de Bondues) /jour	Garderies soir (à l'unité) 16h30 - 18h30
	A	< 2 590 €	0,61 €	5,46 €	0,02 €	1,21 €
	B	de 2 591 à 5 695 €	0,94 €	8,20 €	0,03 €	1,87 €
	C	de 5 696 à 10 350 €	1,30 €	11,66 €	0,04 €	2,64 €
	D	de 10 351 à 14 495 €	1,65 €	13,87 €	0,06 €	3,30 €
	E	14 496 à 18 635 €	1,92 €	15,97 €	0,08 €	3,85 €
	F	> 18 635 €	2,20 €	19,12 €	0,10 €	4,39 €
	forfait dépannage (après inscription)		3,00 €			5,00 €

N O N B O N D U I S	QUOTIENT FAMILIAL ANNUEL		Garderies matin (à l'unité) 7h30-8h30	Accueil à la journée 8h30 - 12h00/13h30-16h30	Encadrement repas (la réservation du repas reste à faire auprès de la ville de Bondues)	Garderies soir (à l'unité) 16h30 - 18h30
	A	< 2 590 €	0,98 €	8,74 €	0,03 €	1,93 €
	B	de 2 591 à 5 695 €	1,50 €	13,11 €	0,04 €	2,99 €
	C	de 5 696 à 10 350 €	2,08 €	18,66 €	0,05 €	4,22 €
	D	de 10 351 à 14 495 €	2,64 €	22,19 €	0,07 €	5,28 €
	E	14 496 à 18 635 €	3,08 €	25,56 €	0,10 €	6,15 €
	F	> 18 635 €	3,51 €	30,60 €	0,14 €	7,03 €
	forfait dépannage (après inscription)		4,50 €			7,50 €